

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

LA GRAVE - LA MEIJE

**Délibération du Conseil Municipal
N°2021-058
REVALORISATION DES TARIFS DE LA SATG
POUR L'HIVER 2021/2022**

Séance du : 14 juin 2021

Date de convocation : 09 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 8

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Alain FAUST, Sylvie MATHON, Anthony SIONNET, Nathalie FERRIER

Pouvoir à : Stéphane FERRIER à Anthony SIONNET, Gilbert HERVE à Philippe SIONNET,

Absent : Pelle LANG

Secrétaire de séance élu : Roland JACOB

Vu les articles du 28 et 29 du contrat de concession valant cahier des charges du 05 mai 2017,
Vu l'avenant n°2 du 8 juin 2017 substituant la SATG à la SATA en tant que concessionnaire du service relatif à l'exploitation des Téléphériques des Glaciers de la Meije
Vu le courrier du 2 août 2020 de la SATG

Considérant une baisse du chiffre d'affaire pour la saison d'hiver 2021/2022, en raison notamment du Covid-19 et des investissements nécessaires à l'exploitation ce cet été.

Monsieur le Maire, propose d'autoriser l'augmentation de 1,5% proposée par la SATG, soit ;

- une gamme de tarif journée de 53€ (tarif nominal adulte),
- 46€ (tarif groupe et encadrement),
- 40€ (étudiants jeune),
- 30€ (étudiant en semaine, tarif professionnel et promotionnel).

Grille tarifaire en pièce-jointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Donne son accord pour une augmentation de 2 %

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :